



CONFERENCE THEMATIQUE

L'intercommunalité, une nouvelle gouvernance des territoires aux Caraïbes, en Afrique et en Amérique Latine

Présidente de séance

Madjouline SBAÏ, vice-présidente du conseil régional Nord Pas-de-Calais, en charge de la citoyenneté, des relations internationales et de la coopération décentralisée, Présidente du groupe-pays Brésil

Pour ceux d'entre vous qui sont élus des territoires, vous savez combien la gouvernance territoriale est un enjeu de développement local très important. Évidemment, en Afrique et en Amérique Latine, avec le processus de décentralisation, et l'augmentation des compétences des gouvernements locaux, les mutations rapides que connaissent certains territoires, la question de la gouvernance territoriale, intercommunale prend une importance assez grande dans les enjeux de développement. Il y a différentes expériences d'appui à la gouvernance intercommunale qui ont été menées dans le cadre de la coopération décentralisée.

Les intercommunalités peuvent être de vrais espaces pour bâtir des projets de territoires et de développement durable. Il faudrait approfondir les échanges d'expérience sur les cultures administratives afin que nous puissions aussi en France, en tant qu'acteurs de la coopération décentralisée, nous nourrir de modèles administratifs différents et qui peuvent avoir un impact positif sur nos choix de gouvernance territoriale ici en France.

Intervenants

Rose-Marie SAINT-GERMÈS-AKAR, vice-présidente en charge de l'économie solidaire et de la coopération décentralisée à la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, Présidente du groupe-pays Bénin

Après le séisme du 12 janvier 2010 en Haïti, il y a eu un appel auprès des collectivités pour accompagner la reconstruction du pays à travers la création d'une intercommunalité souhaitée par quatre villes de la région des Palmes. Plusieurs partenaires internationaux et français ont répondu à cet appel. Cités Unies France a sollicité la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) et la Communauté d'agglomération du centre de la Martinique (CACEM) pour appuyer à la mise en place de la gouvernance intercommunale de la Communauté des

municipalités de la région des Palmes. Conjointement, nous avons composé une plateforme et nous nous sommes engagés dans cette grande aventure de l'intercommunalité des Palmes. La première urgence était de réfléchir aux compétences que les communes allaient transférer à cette intercommunalité. Ce qui a été prioritaire et repris par les partenaires de la plateforme, c'est la question des déchets, de l'eau, de l'aménagement du territoire, de la gouvernance politique et de l'articulation de ces priorités avec la législation haïtienne.

La décentralisation en Haïti n'est pas aboutie. Pour cela, l'intercommunalité n'est pas prévue dans la législation. La forme juridique que nous avons donné à l'intercommunalité des Palmes est une forme associative. Aujourd'hui, les statuts associatifs ont été déposés et l'Etat haïtien a reconnu cette intercommunalité. Pour ce qui est de la suite du projet, trois axes ont été définis : le renforcement de la gouvernance intercommunale, le financement de l'intercommunalité et le développement des services publics. Voilà les axes sur lesquels nous nous sommes engagés, nous collectivités françaises et CUF.

Il y a déjà des résultats dont la reconnaissance officielle de l'intercommunalité au niveau de l'Etat. Le processus décisionnel est en marche, les procédures administratives et financières en cours de formalisation. Quant aux défis que nous avons établi ensemble, il s'agit bien sûr de consolider la gouvernance intercommunale. C'est le fond de notre participation : favoriser la mise en place d'une instance de démocratie participative, renforcer les capacités de l'intercommunalité. Nous voulons surtout que les Haïtiens soient autonomes et qu'à un moment, ils n'aient plus besoin de cette perfusion perpétuelle qu'ils subissent, même si, bien sûr, elle est tout à fait positive sur l'amélioration de leurs conditions de vie.

Thierry GEFFRAY, expert de l'Observatoire des changements en Amérique Latine, ancien Président de la communauté de communes du Diois

Le projet URBAL III financé par l'UE regroupe des communes d'Argentine, de Bolivie, du Nicaragua, du Mexique, du Guatemala ainsi que deux partenaires européens, le conseil général des Hautes-Pyrénées et la municipalité de San Sebastian de los Reyes en Espagne.. Ces cinq pays latino-américains se sont engagés sur des problématiques concernant l'intercommunalité. Dès le départ, nous avons compris la nécessité de trouver des outils et une réponse innovante étant donné les collectivités locales souhaitent garder leur singularité dans la construction de cette intercommunalité. Il y a alors eu un temps de réflexion, un processus de production d'intelligence collective. La mise en place d'un coordinateur mexicain a été d'une grande utilité pour faire dialoguer ces 5 territoires, avec chacun leurs singularités, et leurs visions propres. Il a fallu que nous cherchions notre point commun, et celui-ci était forcément l'outil de l'intercommunalité. Notre point commun a aussi été de dire qu'il fallait une cohérence entre la vision, les valeurs que nous voulions partager et les pratiques.

Ce projet revêt une importante dimension innovante. Les partenaires latino-américains ont voulu réfléchir à une vision de l'intercommunalité depuis l'Amérique latine, et non pas recopier le modèle de l'intercommunalité français ou européen. C'est pourquoi, ces

expériences latino-américaines représentent non seulement une source d'inspiration pour l'Europe, mais permettent aussi de repenser le schéma des relations Nord/Sud.

À la suite de ces réflexions, nous avons voté sur les priorités qui semblaient essentielles pour lancer l'intercommunalité. Quatre priorités ont été dégagées. Tout d'abord, il faut une volonté politique, condition de base pour qu'une intercommunalité puisse se mettre en place. Cette volonté politique peut être pionnière ou institutionnelle mais elle peut aussi être partagée, dans une tri-articulation entre le monde économique, la société civile et les élus. Deuxièmement, il faut une gouvernance de qualité, une démocratie participative avec cette idée de construire un monde par tous et pas un monde pour tous. Le troisième axe, c'est l'idée d'un cercle vertueux entre la cohésion sociale et la cohésion territoriale. Enfin, le dernier axe concerne le cadre institutionnel et juridique. Ces réflexions ont donné lieu à l'écriture d'un livre intitulé *Une nouvelle stratégie pour la gouvernance locale. L'intercommunalité en Amérique latine*, où nous retraçons toute l'expérimentation qu'il y a eu pendant les quatre années du projet.

La globalisation est en train de disloquer les cultures de la planète et déjà, Edgar Morin disait « il est temps de rééquilibrer la pensée globale pour un agir local par une pensée locale qui participe d'un agir global ». Il y a un vrai défi, un vrai enjeu pour les collectivités territoriales françaises à se situer dans cette idée.

Deux idées clefs :

- ➔ La volonté politique est une condition essentielle pour qu'une intercommunalité se mette en place
- ➔ Les intercommunalités sont des espaces permettant de mettre en place de nouvelles formes de partenariats.